LIGUE RÉGIONALE DE TRIATHLON
PAYS DE LA LOIRE
Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Procès-Verbal N° 12

Conseil d'Administration

de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire
Lundi 14 octobre 2019
Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland- NANTES

Ordre du jour :

1) **Informations Président**
2) **Calendrier / Arbitrage :**
   a) Calendrier prévisionnel 2020 et Championnats
   b) Ironman des Sables d'Olonne -05 juillet 2020
   c) Pénalités financières arbitrage
3) **Trésorerie :**
   a) Bilan financier fin septembre
   b) Projet Départementaux à valider
   c) Paiement licences en ligne
   d) Achat véhicule
   e) Achats étagères pour gestion matériel en prêt
4) **Orientation rentrée 2020 et AG 2020 :**
   a) Préparation
5) **Convention Comité / Ligue**
6) **Courrier de Christian Beaudouin à l'attention du CA.**
7) **Entretien Annuel du Personnel**
8) **Actualités FFTRI**
9) **Points des commissions**
10) **Questions diverses**

Présents CA et CTL : Luc BOURON, Jean-Paul COTTANCEAU, Bruno HAMARD Thierry FOUCAUD, Benjamin POGGI, Tristan LE CORVEC (CT Ligue salarié),
Quorum atteint (1/3 présents sur 9 élus).

Invités Présents : Philippe GAUDIN (CD85), Georges HUBERT (CD44), Benjamin POGGI (CD49), Thierry FOUCAUD (CD72).

Absent.e.s excusé.e.s: Henri DEPOIVRE, Pascal DURAND, , Stéphanie LEBERT, Karine LEBRIS, Nadège NAUDAN-GURIEC (Secrétaire salariée Ligue PDL), Gilles DIEUDE (salarié Agent Dévelop.), Cyrille PENISSON (CD85), Sébastien GALLOYER (CD53).

Début de la séance : 19h10
Secrétaire de séance : Thierry Foucaud

1) INFORMATION PRESIDENT :

Bilan licences saison 2019

- 5119 licenciés (+400)
- 1498 nouvelles licences
- 77% de licences renouvelées
- 290 licences individuelles

2) Calendrier / Arbitrage :

a) Calendrier prévisionnel 2020 et Championnats

- Certains départements n'ont pas rendu leur copie « calendrier ». Toutefois les organisateurs peuvent inscrire leur épreuve sur l'espace Tri 2.0. Il est évident que les organisateurs doivent se concerter pour ne pas être en « concurrence ».
- Dès que le calendrier est effectif, il faudra affecter les sélectifs et Championnats Régionaux.
- Championnat Régional de duathlon resterait en l'état…….par contre il est projeté un sélectif Interrégional de Duathlon pour le France Jeunes.

b) Ironman des Sables d'Olonne -05 juillet 2020

Jean-Paul Cottanceau responsable des arbitres va transmettre à « Ironman » un rapport suite aux dysfonctionnements lors de l'épreuve 2019.

c) Pénalités financières arbitrage

Les clubs qui n'ont pas rempli les critères en nombre d'arbitres par club, recevront une pénalité. En 2019, les pénalités ont participé au financement des nouvelles tenues des arbitres imposées par les Règles ITU.
Benjamin Poggi informe qu'à compter de la saison 2020 les clubs « raid » identifiés par la mission Raid devront mettre à disposition des conseillers / référents dans les mêmes proportions que pour les arbitres.

3) Trésorerie :

a) Bilan financier fin septembre

Toutes les factures ne sont pas rentrées, notamment en cette période de renouvellement de licences, ce qui ne permet pas d'avoir un aperçu « fin » à l'instant « T ».

b) Projet Départementaux à valider

Deux comités Départementaux ont présenté deux projets chacun (44 et 72).
L'aide apportée de 2 X 750 euros à chaque Comité par La Ligue PDL est validée par les membres présents du CA.
Thierry Foucaud fait remarquer que le document type, spécifie la présentation des factures validant le/les Projets.
Suite à remarque du CDTri 85, il est indiqué que les comités n'ayant pas retourné leur fiche ont encore un court délai pour le faire.

c) Paiement licences en ligne

Espace Tri 2.0 permet depuis Septembre 2019, le paiement en ligne de la licence (part fédérale, part club). Une formation aux clubs devrait être mise en place par la FFTRI.

d) Achat véhicule

Remplacement du véhicule Renault qui commence à occasionner des frais.
Subvention de 12000 euros allouée par la Région PDL. Choix du véhicule dans les mois à venir. Prêt sur 5 ans. Les membres présents de la Ligue valident le principe d'achat d'un véhicule. Luc Bouron fera parvenir les devis pour concertation.

e) Achats étagères pour gestion matériel en prêt

OK validé pour rangement matériel d'une ou deux étagères.

4) Orientation rentrée 2020 et AG 2020 :

a) Préparation

AG Ligue PDL le samedi 14 mars 2020 à Maison des Sports – NANTES
Les statuts seront à revoir à la demande de la FFTRI.

5) Convention Comité / Ligue

Ok pour les CDTri Loire Atlantique et Vendée. Attente des autres Comités.

6) Courrier de Christian Beaudouin à l'attention du CA

Attestation de formation avec Numéro d'Agrément, et courrier du Président de la Ligue seront transmis à Christian Beaudouin.

7) Entretien Annuel du Personnel

Mardi 29 octobre 2019 le matin avec Jean Paul Cottanceau et Henri Depoivre, membres du CA.

8) Actualités FFTRI

A la lecture des différents PV de C.A. et de B.E. FFTri, des informations sont à diffuser largement auprès des clubs.

- Rappel relatif à la prise en charge des frais de formation des clubs École de Triathlon

1.6 Prise en charge des frais de formation des clubs Ecole de Triathlon

Pour mémoire, il est rappelé que :

- Les membres du BE avaient fait savoir lors de la réunion du BE du 06 avril 2018 qu'ils étaient favorables au principe d'une exonération des frais de formation BF4 à hauteur de 50% pour les écoles de triathlon
- Les membres du BE ont validé lors de la réunion du BE du 14 juin 2019 la suppression de l'envoi de bracelets EFT et la valorisation de la formation des clubs concernés de la manière suivante :
  - pour les clubs labellisés 1 étoile : prise en charge à une hauteur de 100% du coût pédagogique d'un BF5 formé dans l'année.
  - pour les clubs labellisés 2 étoiles : prise en charge de 50% du coût pédagogique d'un BF4 formé dans l'année.
  - pour les clubs labellisés 3 étoiles : prise en charge à une hauteur de 100% du coût pédagogique d'un BF4 formé dans l'année.

PV 16 du Bureau Exécutif du 31/08 & 01/09/2019 Philippe LESCURE – Président Pierre BIGOT – Secrétaire Général 5

Il est ajouté la possibilité de prendre en charge la totalité du coût de formation d'un BF5 (150 euros) pour les clubs labellisés *, **, *** qui n'auraient pas formé de BF4 dans l'année.

- A partir de 2020 la gestion du **CNDS** est automatiquement confiée à la FFTri.

- **Accord Cadre :**
  Une revalorisation de l'accord cadre FFTri / Ligues est prévue.
  Suite à la question de Benjamin Poggi, Luc Bouron indique que notre ligue ne bénéficiera que d'un seul accord cadre et que les ligues fusionnées continuent de bénéficier de plusieurs accords en lien avec le nombre de CTL avant la fusion.

- **Évolutions à venir de la Formation Fédérale :**
En vue de renforcer l'accessibilité de la formation, un premier niveau de formation sera mis en place : accompagnateur / accompagnatrice

- **La Malette École de Triathlon** va être diffusée numériquement.

- Le **Vétathlon** sera une discipline FFTRI et sera intégré à la Réglementation. La CNRS en précisera bientôt la définition.

- **Statuts des Ligues :** une modification de Statuts va être demandée par la FFtri en lien avec le Quorum.

9) **Points des commissions**

- **Développement Durable** :
Bruno Hamard signale l'importance d'utiliser des matériels en commun.

- **Commission Technique**
Formation BF4 annulée pour 2020 manque de stagiaires.
BF5 entre 20 et 30 stagiaires
3 stages Jeunes Ligue
1 stage adulte longue distance
Regroupement Championnat de France des Ligues

10) **Questions diverses :**
- La réunion téléphonique qui permet de faire le point avec les salariés et élus, toutes les trois semaines, va être déplacée du mardi au LUNDI (Même horaire 12H30).
- Prochaine réunion du CA, entre le 09 et 20 décembre 2020 après sondage sur la date.

Fin de séance : 22h30

Le Président
Luc BOURON

LIGUE DE TRIATHLON DES PAYS DE LA LOIRE
Maison des Sports
44 rue Romain Rolland - BP 90312
44103 NANTES cedex 4
Tél. : 02 40 58 61 66

Le Secrétaire
Thierry FOUCAUD